

PAR FABRICE FOURCADE



directeur commerce
Île-de-France d'EDF

L'électricité, élément clé de la compétitivité

ET CLAUDE NAHON (73)



directrice du développement durable
et de l'environnement
du groupe EDF

Quel est l'enjeu des projets d'avenir du Grand Paris ? Au risque du truisme, il s'agit de conforter la place de notre métropole parmi les plus attractives du monde. Le dynamisme économique, l'innovation, la cohésion sociale sont des facteurs déterminants de cette attractivité. Une énergie électrique compétitive et bas carbone, utilisée avec parcimonie, innovante et accessible à tous, est une des clés d'un développement réussi.

■ Avec une centaine de *data centers*, la France se situe au quatrième rang mondial du secteur. 40 % de ces installations se situent en Île-de-France. Plus du tiers de la croissance de la demande d'électricité de notre région devrait venir du développement de cette nouvelle industrie *électro-intensive*.

Un facteur déterminant de compétitivité

Avec 20 % du coût global de ces installations, l'électricité est en effet un facteur déterminant de leur compétitivité. La continuité d'alimentation est également essentielle à la sécurité de leur fonctionnement. Le maintien d'une fourniture d'électricité compétitive et de qualité est indispensable au développement effectif des nombreux projets de *data centers* qui vont nourrir la croissance économique de l'Île-de-France.

REPÈRES

Le *mix* énergétique français permet aux entreprises et aux particuliers de bénéficier de tarifs de l'électricité de 30 % inférieurs aux prix de l'électricité constatés dans le reste de l'Union européenne. Le contenu carbone de cette électricité est de surcroît particulièrement faible. Cette situation est un facteur certain d'attractivité de nos territoires.

Moins de CO₂

L'innovation permet de transformer en chaleur une part de l'énergie électrique consommée par les installations des *data centers*, par récupération de la chaleur dégagée par les importants groupes réfrigérants. Une première réalisation industrielle de ce type, réalisée à Marne-la-Vallée par l'entreprise Dalkia dans un centre de 10 000 m², permet d'économiser annuellement le rejet de 5 400 tonnes de CO₂.

Investir dans la performance énergétique

En Île-de-France, les trois quarts de l'énergie finale sont d'origine fossile. La sobriété énergétique est donc indispensable pour les projets du Grand Paris. Le bâti constitue, avec les transports, une des deux grandes sources de dépense énergétique de la région. Le seul secteur résidentiel représente près du tiers de ses consommations. Pour être efficace, il faut agir sur toutes les composantes du bâti métropolitain : l'ancien et le neuf, le résidentiel mais aussi le tertiaire, au niveau de chaque bâtiment, à l'échelle de nos quartiers mais aussi de nos territoires.

Agir sur les bâtiments amène à inventer et développer des mécanismes qui inciteront à réaliser les investissements pour la performance énergétique : installations de gestion technique, équipements thermiques, isolation, etc. Les Contrats de performance énergétique (CPE) sont une des solutions pour faciliter le financement et garantir la rentabilité de ces opérations.

Optimiser les systèmes énergétiques

Il faut aussi agir à l'échelle de nos quartiers et de nos territoires. L'Île-de-France produit moins de 15 % de l'électricité dont elle a besoin. Même si elles sont limitées, un développement efficace sur les plans économique et environnemental de ses propres ressources

Le secteur résidentiel représente près du tiers de ses consommations

Écoles économes

Le 14 mars 2012, la Ville de Paris a dévoilé son premier CPE signé avec la société Nov'Écoles Paris (groupement composé d'EDF Optimal Solutions, Caisse des dépôts et consignations et Atlante Gestion) pour la rénovation énergétique de cent écoles. Les écoles parisiennes consomment plus de 350 000 mégawatts/heure par an en énergie primaire et génèrent 55 000 tonnes de CO₂. La facture énergétique des cent écoles retenues s'élève aujourd'hui à 2,3 millions d'euros par an. La Ville attend et l'opérateur s'engage à une baisse de consommation de 31,5% et de 34,5% des gaz à effet de serre, soit une économie annuelle de 850 000 euros.

est sans doute nécessaire : géothermie, biomasse par exemple. Ces nouvelles énergies locales, l'innovation sur les capacités de stockage de l'électricité, le développement de la mobilité électrique, les possibilités nouvelles d'action sur les usages énergétiques qu'offrent les NTIC : toutes ces raisons obligent à porter un regard nouveau sur l'optimisation du système énergétique que constitue chacun de nos quartiers. C'est précisément là l'objet des projets de *smart grids* (réseaux intelligents). Avec le projet Premio, situé à Lambesc dans les Bouches-du-Rhône, EDF contribue à préparer le système électrique intelligent qui permettra, demain, de rendre ses clients acteurs de leur gestion énergétique. Premio est le premier démonstrateur de réseaux électriques

Label Grand Paris

Le label Grand Paris a été attribué au consortium IssyGrid®, Bouygues Immobilier, Alstom, Bouygues Telecom, ETDE, Microsoft, Schneider Electric, Steria, Total, ERDF et EDF. Ce consortium développe un réseau inédit pour mettre en place un modèle de gestion de l'énergie à l'échelle du quartier. Sa vocation est de piloter la production d'énergies renouvelables, la consommation (logements, tertiaire, commerces, éclairage public, voitures électriques) et le stockage. IssyGrid® couvrira à terme les besoins de 10 000 salariés sur un périmètre de 160 000 m² et 4 500 habitants de la commune. Il devrait s'étendre au-delà du quartier d'affaires Seine Ouest pour rayonner jusqu'au fort d'Issy en 2013.

intelligents fonctionnant en France. Il expérimente une architecture énergétique innovante, optimisant localement l'intégration de la production répartie, du stockage et de la gestion active de la demande en électricité.

Agir pour la cohésion sociale

Il n'y a pas de développement durable d'un territoire sans cohésion sociale. Il faut agir. Rencontres, informations personnalisées sur les économies d'énergie ou les tarifs sociaux : près de 70 correspondants et conseillers Solidarité EDF accompagnent les clients franciliens en difficulté. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des centres communaux d'action sociale, des services sociaux départementaux, des associations locales, des caisses d'allocations familiales et des bailleurs sociaux. Ainsi, en 2011, 250 actions ont été conduites avec l'ensemble des acteurs investis sur le terrain dans la lutte contre la précarité énergétique.

Inégalités

L'évolution structurellement haussière des prix de l'énergie conduit à creuser les inégalités. Entre 2001 et 2006, la part des dépenses énergétiques est passée de 10% à 15% pour les ménages les plus modestes. Dans le même temps, pour les plus aisés, cette part a légèrement baissé, passant de 6,5% à 6%.

EDF est aussi un partenaire des associations de médiation sociale et compte sur la région parisienne neuf points d'information et de médiation multiservices (PIMMS) et deux structures dédiées. Lieux d'accueil conviviaux et ouverts à tous, les PIMMS proposent des services de proximité à la disposition des habitants et facilitent l'utilisation des services publics, notamment pour les personnes fragilisées. En 2011, EDF a consacré 8 millions d'euros à l'ensemble de ses actions solidarité en Île-de-France.

Une énergie compétitive, bas carbone, solidaire, économisée avant d'être consommée, est une des clés d'un développement urbain harmonieux et attractif. Pour tenir cet objectif, il est essentiel de concevoir très en amont les solutions énergétiques dont le Grand Paris a besoin. L'énergie est partie intégrante des projets de notre métropole. ■

En 2011, EDF a consacré 8 millions d'euros à ses actions solidarité en Île-de-France